

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2024

Liste des délibérations examinées

1	INSTITUTION DU DROIT DE PREEMPTION SUR LES FONDS DE COMMERCE, LES FONDS ARTISANAUX, LES BAUX COMMERCIAUX ET LES TERRAINS FAISANT L'OBJET D'UN PROJET D'AMENAGEMENT COMMERCIAL	Délibération approuvée
2	DECHETS : CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DE COMPOSTAGE PARTAGE	Délibération approuvée
3	NATURA 2000 « COTES SAUVAGES, DUNES, LANDES ET MARAIS DE L'ÎLE D'YEU » : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'ANIMATION ET DEMANDE DE SUBVENTIONS	Délibération approuvée
4	AMORCE : RENOUVELLEMENT D'ADHESION - PERIODE 2024-2026	Délibération approuvée
5	EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC PAYS-DE-LOIRE	Délibération approuvée
6	OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE : ASSOCIATION DANSE TWIRLING	Délibération approuvée
7	EQUIPEMENT PUBLIC DU PETIT CHIRON – AVENANT N°3 : REMUNERATION DEFINITIVE DU MAITRE D'ŒUVRE	Délibération approuvée
8	REGIE SERVICE DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : DM N°1	Délibération approuvée
9	BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : DM N°1	Délibération approuvée
10	AGENCE FRANCE LOCALE : ADHESION PAR SOUSCRIPTION	Délibération approuvée
11	COMMUNICATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DES SUR LA GESTION DE LA COMMUNE – PERIODE 2018-2022	Délibération approuvée
12	MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATIONS, MODIFICATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES	Délibération approuvée

Liste affichée à la mairie et mise en ligne sur www.mairie.ile-yeu.fr le 19 septembre 2024 en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Le secrétaire de séance



La maire,
Carole CHARUAU

